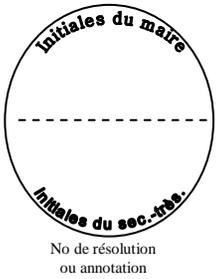


No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Saint-Honoré, tenue le 4 mars 2019, à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil.

Monsieur Bruno Tremblay, maire, préside la séance à laquelle participent :

Madame Lynda Gravel
Madame Denise Villeneuve
Madame Valérie Roy
Madame Silvy Lapointe
Madame Carmen Gravel
Madame Sara Perreault

Participe également monsieur Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier et directeur général.

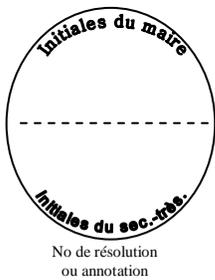
Quatorze contribuables assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
02. Acceptation des procès-verbaux du 4 et 18 février 2019
03. Dossiers généraux
 - a) Convention collective
 - b) Projets porteurs
 - c) Rapport d'activités 2018 pour l'élection 2017
 - d) Aide financière Sépaq
04. Service incendie
 - a) Rapport de comité
 - b) Entente Croix-Rouge
 - c) Dépôt rapport annuel 2018
05. Service travaux publics
 - a) Rapport de comité
 - b) Offre de services Stantec – Planification et intervention boul. Martel
06. Service d'urbanisme et environnement
 - a) Rapport de comité
 - b) Adoption second projet R.777 concernant le zonage

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES POUR LE SERVICE D'URBANISME

07. Service des loisirs
 - a) Rapport de comité
08. Service communautaire et culture!
 - a) Rapport de comité
 - b) Demande fonds structurants – Saint-Honoré dans l'Vent
 - c) Demande évènement rue de l'Hôtel-de-Ville



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

09. Comptes payables
10. Lecture de la correspondance
11. Affaires nouvelles :
a) _____
b) _____
c) _____
12. Période de questions des contribuables
13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Roy l'ouverture de la séance et l'adoption de l'ordre du jour.

083-2019

2. Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par Denise Villeneuve;
appuyé de Lynda Gravel
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soient adoptés les procès-verbaux des réunions du 4 et 18 février 2019.

3. Dossiers généraux

084-2019

3. a) Convention collective

Il est proposé par Silvy Lapointe;
appuyé de Carmen Gravel
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soient autorisés le maire Bruno Tremblay et le directeur général Stéphane Leclerc à signer la convention collective 2019-2023 avec le syndicat des employés municipaux de Saint-Honoré – CSN.

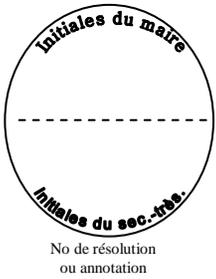
085-2019

3. b) Projets porteurs

ATTENDU QUE les projets porteurs d'emplois tels qu'Énergie Saguenay, Ariane Phosphate et Métaux Black Rock vont permettre de diversifier l'économie régionale et rendre la région moins vulnérable aux récessions;

ATTENDU QUE ces emplois de qualité vont permettre aux jeunes de demeurer dans la région et y fonder leur famille;

ATTENDU QUE les investissements prévus par l'ensemble de ces projets totalisent plus de 16 millions de dollars;



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

ATTENDU QUE la réalisation de ces projets est bénéfique pour toutes les sphères de notre économie régionale;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Denise Villeneuve, appuyé par Valérie Roy et résolu à l'unanimité des conseillères

- QUE la Ville de Saint-Honoré appuie les projets porteurs d'emplois Énergie Saguenay, Ariane Phosphate et Métaux Black Rock qui permettront la diversification de l'économie régionale et la création d'emplois de qualité dans le respect de l'environnement;
- QUE soit transmise la présente résolution à la MRC du Fjord et aux municipalités qui la compose.

086-2019

3. c) Rapport d'activités 2018 pour l'élection 2017

Il est proposé par Lynda Gravel;
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soit accepté le dépôt du rapport d'activités du trésorier concernant les dépenses électorales des candidats indépendants autorisés relatif à l'élection 2017.

087-2019

3. d) Aide financière Sépaq

Il est proposé par Denise Villeneuve;
appuyé de Valérie Roy
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soit autorisée une aide financière de 1 931.58\$ au Réseau Sépaq pour l'entretien hivernal de la route Panoramique située sur les Monts-Valin, hiver 2018-2019.

4. Service incendie

4. a) Rapport du comité

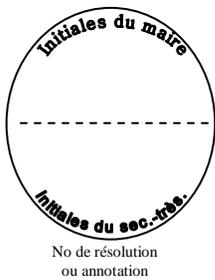
Aucun rapport

088-2019

4. b) Entente Croix-Rouge

Il est proposé par Valérie Roy;
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soient autorisés le maire Bruno Tremblay et le directeur général Stéphane Leclerc à signer le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne pour une durée de 3 ans.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

De plus, que soit autorisé le paiement de la contribution annuelle de 1 016,77 \$ relatif aux services aux sinistrés.

089-2019

4. c) Dépôt rapport annuel 2018 – Plan mise en œuvre Service incendie

Il est proposé par Valérie Roy;
appuyé de Denise Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soit accepté le rapport annuel 2018 du plan de mise en œuvre du service incendie Saint-Honoré.

5. Service travaux publics

5. a) Rapport du comité

Aucun rapport

090-2019

5. b) Offre de services Stantec – Planification et intervention boul. Martel

Il est proposé par Valérie Roy;
appuyé de Silvy Lapointe
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soit acceptée l'offre de services de Stantec pour la réalisation d'un plan relatif à la planification et à l'intervention concernant la réfection complète des infrastructures souterraines du réaménagement du boulevard Martel entre le chemin du Cap et la rue des Artisans, au montant de 17 975 \$ plus taxes.

6. Service d'urbanisme et environnement

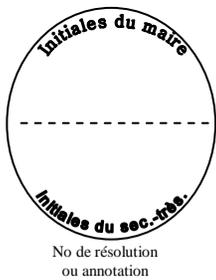
6. a) Rapport de comité

091-2019

Modification règlement 707 zonage 02-2019 - fermette

Il est proposé par Silvy Lapointe;
appuyé de Lynda Gravel
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte que soit modifié l'article 5.13 du règlement de zonage 707 concernant l'usage de fermette.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Modification règlement 707 zonage 03-2019 - zone 100R

Dossier reporté

092-2019

Modification règlement 707 zonage 04-2019 - zone 113C

Il est proposé par Carmen Gravel;
appuyé de Valérie Roy
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte que soit modifiée la grille des spécifications de la zone 113C pour permettre les usages : unifamilial isolé, bifamilial isolé et trifamilial isolé.

093-2019

6. b) Adoption second projet R. 777 concernant le zonage

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU FJORD DU SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT No. 777

Ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 707
en modifiant la grille des spécifications, zone 24-1M,
pour permettre l'usage commerce
d'équipements mobiles lourds

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la Ville de Saint-Honoré a adopté un règlement de zonage portant le numéro 707;

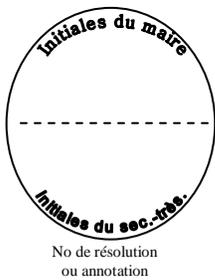
ATTENDU les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Ville de modifier le règlement de zonage numéro 707;

ATTENDU QUE cette modification porte sur une matière susceptible d'approbation par les personnes habilitées à voter;

ATTENDU QU'un avis de motion et le projet du présent règlement ont été régulièrement donnés à une séance régulière de ce conseil tenue le 18 février 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil présent déclarent avoir reçu le règlement dans le délai prescrit et renoncent à sa lecture;



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Carmen Gravel, appuyé par Silvy Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillères que le conseil de la Ville de Saint-Honoré adopte le présent règlement portant le numéro 777 et qu'il soit ordonné, statué par le présent règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si ici au long récépissé.

ARTICLE 2

Le règlement numéro 707 concernant le zonage de la Ville de Saint-Honoré est amendé de la façon décrite au présent règlement.

ARTICLE 3

La grille des spécifications est modifiée de manière à permettre le commerce d'équipements mobiles lourds comprenant la vente de véhicules automobiles usagés dans la zone 24-1M.

ARTICLE 4

La grille des spécifications est modifiée de la manière suivante :
À la ligne 14 « Commerces et services » ajouter :

Commerce d'équipements mobiles lourds ●

ARTICLE 5

La grille des spécifications ci-jointe fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 6

Le présent règlement entrera en vigueur et deviendra exécutoire conformément à la loi.

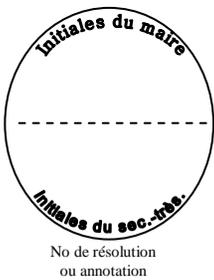
Lu en deuxième lecture et adopté le conseil municipal lors d'une séance ordinaire tenue le 4 mars 2019 signé par le maire et le directeur général de la Ville.

Bruno Tremblay
Maire

Stéphane Leclerc, CPA, CMA
Secrétaire-trésorier et
Directeur-général

Questions des contribuables pour le service d'urbanisme

- Aucune question



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

7. Service des loisirs

7. a) Rapport de comité

Aucun rapport

8. Service communautaire et culturel

8. a) Rapport du comité

Madame Lynda Gravel dépose la demande de la Fadoq. Elle nous informe de la tenue de la réunion annuelle du Transport Adapté qui se tiendra le 19 mars prochain à Saint-Ambroise..

094-2019

8. b) Demande fonds structurants – Saint-Honoré dans l’Vent

Il est proposé par Valérie Roy;
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l’unanimité des conseillers

QUE le conseil de la Ville de Saint-Honoré appuie le festival de St-Honoré dans l’Vent dans leur démarche de demande d’aide financière dans le cadre du fonds de développement du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour l’année 2019 pour le projet de la journée jeunesse, pour un montant de 8 000 \$.

095-2019

8. c) Évènement 29 juin, rue de l’Hôtel-de-Ville

Il est proposé par Denise Villeneuve;
appuyé par Valérie Roy
et résolu unanimement

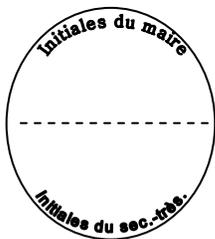
QUE soient autorisés monsieur Sylvain Boulay et madame Marie-Anne Gauthier pour l’organisation d’un spectacle de musique extérieur qui se tiendra le 29 juin au 1601, rue de l’Hôtel de Ville, Saint-Honoré de 14h à 1h du matin, tel que le prévoit l’article 31 du règlement 900 concernant les nuisances.

096-2019

9. Comptes payables

Il est proposé par Denise Villeneuve;
appuyé de Carmen Gravel
et résolu à l’unanimité des conseillères

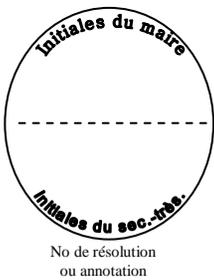
QUE soit approuvée la liste des chèques émis en février au montant de 248 229.55 \$ suivant le registre des chèques imprimé le 28 février 2019 et autorise le paiement des comptes au montant de 211 403.06 \$ suivant la liste des comptes à payer imprimée le 28 février 2019.



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

ADT CANADA INC.	501.75 \$
AREO-FEU	16 227.00 \$
ARTICLE PROMOTIONNEL DANIEL DUPUIS	70.02 \$
BEN GIRARD & FILS LTEE	3 374.44 \$
BLACKBURN & BLACKBURN INC.	260.37 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	2 276.51 \$
BRIDECO LTEE	1 947.02 \$
CAMIONS MSF SAGUENAY	7 567.46 \$
CAMIONS AVANTAGE	47.04 \$
CANADIAN TIRE	1 609.63 \$
CENTRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX	338.41 \$
DCCOM ENR.	2 851.38 \$
DICOM EXPRESS	132.49 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	56.00 \$
DISTRIBUTION MARCEL & FILS	1 594.48 \$
DISTRIBUTION MIGH INC.	160.86 \$
DYNAMIQUE ÉLECTRIQUE INC.	318.86 \$
ED PRO EXCAVATION	707.10 \$
LES ENTREPRISES BELANGER ET TREMBLAY INC	3 207.80 \$
ENVIRONEX	1 023.27 \$
EUGÈNE ALLARD	118.48 \$
EXTINCTEURS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	616.85 \$
FILTRE SAGLAC INC.	888.36 \$
GAUDREAU, SAUCIER, SIMARD, AVOCATS	8 005.39 \$
GESTION HOUDE ET LÉVESQUE	14.23 \$
GROMECC INC.	154.52 \$
GROUPE LD INC.	251.94 \$
ICO TECHNOLOGIES INC.	133.26 \$
L'IMPRIMEUR INC.	4 600.15 \$
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	348.79 \$
JEAN-YVES BOUCHARD, URBANISTE	1 513.36 \$
KENWORTH DU FJORD INC.	3 014.35 \$
LA MUTUELLE DES MUNICIPALITES DU QUEBEC	997.73 \$
LCR VETEMENTS ET CHAUSSURES INC	1 950.62 \$
LETTRE EXPRESS	1 764.87 \$
LINDE	377.48 \$
L'INTERMARCHE	226.79 \$
LUMEN (17011390)	1 014.10 \$
MACPEK INC.	891.67 \$
MAUVALIN INC.	80.99 \$
MRC DU FJORD DU SAGUENAY	109 453.31 \$
O.M.H. ST-HONORE	1 877.78 \$
ORIZON MOBILE, CHICOUTIMI	3 821.20 \$
PATOU RÉFRIGÉRATION - 9361-1184 QUÉBEC	183.96 \$
PIECES D'AUTOS P.L. LTEE	301.20 \$
PIECES D'AUTOS STE-GENEVIEVE	45.44 \$
POTVIN LE GROUPE	428.86 \$
PR DISTRIBUTION	221.57 \$
PRODUITS BCM LTEE	160.80 \$
LES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES GAL INC.	343.78 \$
LE QUOTIDIEN	456.45 \$
RAYMOND MUNGER (1983) INC.	5 748.75 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2 058.00 \$
RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	199.29 \$
RESTAURANT LE RELAIS	36.08 \$
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	1 358.67 \$
SEL WARWICK INC.	4 684.92 \$
SERRURIER Y.C. FILLION INC.	953.43 \$
SERVICES MATREC INC.	3 297.05 \$
SOLUGAZ	1 448.95 \$
SOUDURE MARTIN TREMBLAY INC.	1 651.68 \$
SP MÉDICAL	40.24 \$
TELENET INFORMATIQUE INC.	314.75 \$



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

TOROMONT INDUSTRIES LTEES	519.77 \$
UAP INC.	139.35 \$
VITRES D'AUTOS REGIONALES INC	421.96 \$
TOTAL	<u>211 403.06 \$</u>

10. Lecture de la correspondance

097-2019

Souper-bénéfice Chevaliers Colomb Falardeau

Il est proposé par Denise Villeneuve;
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soit autorisé l'achat de 2 billets au coût unitaire de 35 \$ pour participer au 25^e anniversaire des Chevaliers de Colomb de Saint-David-de-Falardeau qui se tiendra le 15 mars 2019.

098-2019

Don Filles d'Isabelle St-Honoré-Falardeau

Il est proposé par Carmen Gravel;
appuyé de Silvy Lapointe
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soit autorisé un don de 150\$ aux Filles d'Isabelle Cercle Marie-Noëlle 1358 Saint-Honoré/Falardeau pour contribuer à leur campagne de financement annuelle.

099-2019

Aide financière - Finale des Jeux du Québec

Il est proposé par Sara Perreault;
appuyé de Valérie Roy
et résolu à l'unanimité des conseillères

QUE soit autorisé un montant de 50 \$ aux jeunes de Saint-Honoré qui ont représenté la région à la Finale des Jeux du Québec qui s'est tenue du 2 au 9 mars 2019 à Québec.

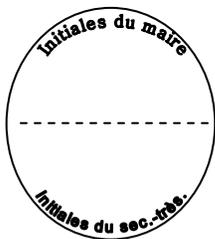
Morgan Dufour	50 \$
Élodie Roy	50\$

11. Affaires nouvelles

Aucun sujet

12. Période de questions des contribuables

- Numéro urgence



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Je soussigné, Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement des dépenses autorisées par les résolutions adoptées à la présente séance et également effectuer le paiement de toutes les dépenses incompressibles jusqu'à la séance du 1^{er} avril 2019.

Stéphane Leclerc, CPA, CMA
Secrétaire-trésorier et
Directeur général

La levée de la séance est proposée à 20h05 par Carmen Gravel.

Je, Bruno Tremblay, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Bruno Tremblay
Maire

Stéphane Leclerc
Secrétaire-trésorier et
Directeur général